

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19896

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 13

À la dernière phrase de l'alinéa 38, substituer aux mots :

« la suspension des plafonds concernés »

les mots :

« cette suspension ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel